



AVIS

Objet : Admission des candidats des listes d'attente au concours d'accès aux Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé, cycle de Master, session du 24 septembre 2017.

Il est porté à la connaissance des candidats dont les noms figurent sur les listes d'attente du concours d'accès aux ISPITS, Cycle de Master, filière pédagogie des sciences infirmières et techniques de santé, session du 24 septembre 2017, des ISPITS d'Agadir, Marrakech et Oujda, qu'ils sont convoqués pour se présenter aux instituts où ils ont déposé leur candidature pour remplacer, selon l'ordre de mérite, les candidats non inscrits.

Les places vacantes sont au nombre de quatre (04) : deux (02) places pour l'ISPITS de Marrakech, une (01) place pour l'ISPITS d'Agadir et une (01) place pour l'ISPITS d'Oujda.

Les candidats doivent se présenter aux instituts le mardi **31 octobre 2017 à 09heure** du matin munis de leur Carte Nationale d'Identité.

Les candidats de la liste d'attente retenus pour remplacer les candidats de la liste principale non inscrits, devront déposer leur dossier d'inscription au niveau des instituts où ils sont admis au plus tard le **03 novembre 2017 à 16h.30**.

Le dossier d'inscription comporte:

- Une copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité ;
- L'original du baccalauréat ;
- L'original de la Licence en professions infirmières et techniques de santé des ISPITS ou diplôme équivalent, ou l'original du diplôme du 1^{er} cycle des études paramédicales des IFCS ;
- Les originaux des relevés de notes de la Licence ou du diplôme du 1^{er} cycle des IFCS ;
- Le compte rendu de cessation de service pour les candidats fonctionnaires.

NB : les candidats admis et non inscrits dans le délai ci-dessus seront éliminés définitivement. *ASR*

Cet avis tient lieu de convocation

